

DELIBERATION N° 72/ 2009
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 25 novembre 2009

Questions immobilières :
Autorisation de contracter un emprunt pour l'opération de construction du
nouveau lycée français de Pékin

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise l'emprunt pour l'opération de construction du nouveau lycée français de Pékin présenté par la directrice de l'Agence pour un montant de 10,160 M€ .

Nombre de votants : **24**

Pour : **20**

Contre

Abstentions : **4**

Fait à Paris, le 25 novembre 2009

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Christian **MASSÉ**